

Le lot No 2, stock et ameublement du magasin de détail, 263 rue Saint-Jacques et se montant à \$21,099.01 a été vendu à 47c dans la piastre.

Le lot No 3, billets à écheoir, etc., a été adjugé à M. G. Deserres à 58½c dans la piastre.

Les conditions de la vente étaient au comptant.

Un train-clair : " La Compagnie du chemin de fer du Nord à Paris, vient de mettre en service un train qui n'aura de longtemps son égal sur aucune ligne : c'est le train de Paris à Calais, qui part de la gare du Nord à 9 h. 30 du matin.

La locomotive nouveau modèle, de ce train-éclair fait 125 kilomètres à l'heure et accomplit en moins de trois heures, sans aucun arrêt, le trajet de Paris à Calais (295 kilomètres). C'est le record de la vitesse.

La Compagnie n'admet dans ce train que les voyageurs pour Londres.

Il y a en ce moment, à Anvers, 2,300 ouvriers diamantaires sans ouvrage, par suite de la guerre sud-africaine.

Le "Diamant-Bewerksbond" a organisé un comité de secours qui a décidé, tout d'abord, le paiement de leur loyer aux ouvriers nécessiteux, sur la caisse de réserve et la distribution gratuite de charbon.

Mais ces moyens sont précaires et la situation devient inquiétante.

On espère que le salut viendra du Brésil dont on pourrait exploiter les mines plus complètement, et, à ce propos, on compte sur M. Roulina, le grand fabricant parisien.

M. Mougeot, sous secrétaire d'Etat en France, a rêvé, dès son entrée au ministère, de mettre le téléphone

à la portée de tous. Il semble être bien près d'atteindre son but.

Les longues recherches auxquelles une commission d'études s'est livrée sont sur le point d'aboutir, grâce à une récente invention, actuellement à l'essai : un compteur téléphonique. L'invention est aussi simple que pratique.

A côté de chaque appareil, si le compteur est adopté, on installera un appareil annexe dont les fils seront reliés à ceux du téléphone.

Lorsque l'abonné aura obtenu la communication, au moment précis où il engagera la conversation avec la personne appelée, la voix deviendra inintelligible; l'abonné n'aura alors qu'à appuyer sur le bouton qui émerge du compteur et dès cet instant il causera librement pendant trois minutes.

Ce laps de temps écoulé, un bruit couvrant sa voix, " la friture," suivant le terme téléphonique adopté viendra interrompre la conversation qui ne pourra continuer que si la personne qui a demandé la communication presse une deuxième fois sur le bouton, et ainsi de suite de trois minutes en trois minutes.

Chaque mois, de même que cela se pratique pour vérifier à domicile la consommation du gaz, un contrôleur du service des téléphones viendra vous réclamer autant de quinze centimes qu'il y aura dans le mois de périodes de trois minutes employées en conversation téléphonique.

L'abonnement annuel au téléphone ne coûterait plus que 40 frs \$8, et le prix des appareils installés à domicile, 120 francs (\$24) environ pourrait être payé en trois annuités de 60, 40 et 20 francs (\$12.00, \$8.00 et \$4.00) à ajouter au prix de l'abonnement.

La consommation indiquée par le compteur serait enfin payable par mois, au tarif que nous avons indiqué plus haut.
